



**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire
du conseil d'administration
de la Société de transport de Trois-Rivières (STTR)
tenue le mercredi 11 juillet 2018 à 10 h
au Centre de service de la STTR**

Personnes présentes :	M. Luc Tremblay M. François Bélisle Mme Maryse Bellemare Mme Valérie Renaud-Martin M. François Dubois	président vice-président administratrice administratrice administrateur et représentant des usagers du transport adapté
Personnes absentes :	M. Claude Ferron M. Antoine Poulin	administrateur administrateur et représentant des usagers du transport régulier
Personnes ressources :	M. Guy de Montigny M. Gaëtan Leclerc Mme Caroline Cinq-Mars	directeur général et secrétaire corporatif directeur du service de l'entretien directrice des services administratifs
Personnes Ressources	M. Martin Neveu M. Philippe Levac via téléphone pour le point 3	Normandin Beaudry Normandin Beaudry

1. Mot de bienvenue du président

M. Luc Tremblay, président de la STTR, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

(47-18) IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Maryse Bellemare
APPUYÉE DE : M. François Dubois

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

3. Adoption du règlement du Régime de rentes

(48-18) CONSIDÉRANT la présentation de Mme Caroline Cinq-Mars, directrice des services administratifs ;

CONSIDÉRANT les commentaires des représentants de la firme d'actuaire Normandin Beaudry ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de retraite ;

CONSIDÉRANT le contenu du Règlement 150 (2018) :

IL EST PROPOSÉ PAR : M. François Bélisle
APPUYÉ DE : Mme Valérie Renaud-Martin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la STTR confirme l'application de la mesure temporaire d'allègement permise par la Loi, sur les régimes complémentaires de retraite ;

QUE soit délégué au comité de retraite, le pouvoir de modifier le règlement du régime lorsque cette modification concerne une indexation ponctuelle financée à même le fonds de stabilisation, pour le nouveau volet, ou à même la réserve de restructuration, pour le volet antérieur ;

QUE soit adopté ledit règlement 150 (2018).

ADOPTÉE

4. Adjudication de la phase 1 pour l'implantation d'un terminus à l'UQTR

(49-18) CONSIDÉRANT le processus d'appel d'offres 2018-08-Terminus UQTR ;

CONSIDÉRANT l'obligation de reporter le début des travaux au mois de septembre 2018 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Maryse Bellemare
APPUYÉE DE : M. François Dubois

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

DE prendre les mesures nécessaires une fois que l'analyse de la situation sera finalisée.

ADOPTÉE

5. Négociation de la convention collective

Messieurs Gaëtan Leclerc et Guy de Montigny dressent le rapport d'étapes du processus de négociation de la convention collective en cours.

6. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR :
APPUYÉE DE :

Mme Valérie Renaud-Martin
M. François Belisle

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE l'assemblée extraordinaire soit levée à 10 h 50.

ADOPTÉE

M. Luc Tremblay
Président

M. Guy de Montigny
Secrétaire corporatif